



Fédération  
Française  
du Sport  
Adapté



## CHAMPIONNAT DE FRANCE DE HANDBALL SPORT ADAPTÉ

VESOUL  
2018

DU 02 AU 04 FÉVRIER 2018  
VESOUL (70)



**LAURA GLAUSER**  
VICE-CHAMPIONNE OLYMPIQUE  
MARRAINE DE L'ÉVÈNEMENT

<http://vesoul2018-francehand.e-monsite.com>



MINISTÈRE  
DES SPORTS



Ville de  
VESOUL



malakoff médioc



# I. Sommaire

Mots d'accueil	P 3
Bienvenue à Vesoul	P 7
Venir à Vesoul	P 11
Présentation du COL	P 12
Programme Prévisionnel	P 13
Informations Générales	P 14
Précisions Techniques	P 16
Fiche Association	P 21
Fiche d'Inscription par Equipe	P 22
Fiche de demande de dérogation	P 24
Fiche d'autorisation médicale	P 26
Fiche Récapitulative	P 27
Liste des Hébergements	P 28

## II. Mots d'accueil



C'est un grand honneur et un véritable plaisir d'accueillir sur le territoire de notre nouvelle ligue Bourgogne-Franche-Comté, le championnat de France Handball Sport Adapté.

J'espère que le public viendra très nombreux pour encourager tous les sportifs présents qui sauront prouver que leur niveau de jeu est très relevé.

Je tiens à remercier nos amis organisateurs et féliciter tous les éducateurs qui font un travail remarquable tout au long de l'année, concrétisé par une participation à ces championnats.

**Vive le sport adapté en Bourgogne - Franche-Comté.**

**Jean-Pierre MARTIN**

*Président de la ligue Bourgogne-Franche-Comté de sport adapté*



La Fédération Française du Sport Adapté a confié la mission d'organiser le troisième championnat de France Handball Sport Adapté à notre club, l'ASL 70. Cette manifestation d'ampleur nationale se déroulera en Haute-Saône, à Vesoul, du 2 au 4 février 2018.

La FFSA, la Ligue Régionale Bourgogne-Franche-Comté Sport Adapté, l'ASL 70 représentent la chaîne essentielle de la représentativité des sportifs handicapés mentaux et psychiques de France, de notre région et de notre département en ce qui nous concerne.

L'ASL 70, créée en 1980, petit club local par sa taille et ses moyens, n'en demeure pas moins un club actif et engagé par la multitude d'activités sportives pratiquées. Natation, pétanque, équitation, tennis, tennis de table, judo, randonnées pédestres, parcours de motricité, handball, participation à des épreuves sportives populaires comme « Courir pour des prunes », « Raid Handisaône », etc. sont les 11 pratiques courantes au sein du club.

Les titres et résultats obtenus depuis de nombreuses années sont à la hauteur de sa réputation : championne de France de tennis, champions régionaux pétanque, natation, etc.

Toutes ses activités, encadrées par des professionnels qualifiés et des bénévoles engagés, se pratiquent grâce à une volonté affichée de partenariat avec de nombreux clubs dits « valides ».

En ce qui concerne l'organisation de ce championnat de France Handball Sport Adapté, face à une nécessaire rigueur organisationnelle et un financement conséquent, un partenariat de grande ampleur est donc activé. En premier lieu, le CSVésulien Haute-Saône et le HBC Jussey sont les acteurs de référence privilégiés de l'ASL 70. Plus traditionnellement, mais avec autant d'efficacité, la région Bourgogne-Franche-Comté, le Conseil Départemental de Haute-Saône, la Communauté d'Agglomération et la ville de Vesoul, le Crédit Agricole, la MAIF, l'ADAPEI 70 et bien d'autres sont également en première ligne.

Ouvriers de l'ombre mais indispensables, les bénévoles mettent, déjà depuis plusieurs mois, leur énergie dans cette organisation. Nombreux sont également ceux qui nous rejoindront dans les derniers moments. Qu'ils soient d'ores et déjà remerciés.

Enfin, n'oublions pas notre raison d'être, notre finalité, les sportifs en situation de handicap mental et/ou psychique que nous accueillerons tout au long de ce premier week-end de février 2018. L'accueil que nous leur devons doit être à la hauteur de leur attente. Il s'agit pour eux, comme pour tout sportif de haut niveau, de se retrouver dans les conditions idéales face au défi qui les attend.

Alors, en avant toute, pour que vive ce troisième championnat de France handball adapté et le sport adapté en général.

**Monsieur Daniel KUHN**  
*Président de l'ASL 70*



Le 3ème Championnat de France Handball Sport Adapté est une grande fête qui permet de rassembler plus de 300 sportifs, c'est une fierté qu'il soit organisé cette année à Vesoul, en Haute-Saône.

Le sport permet de s'épanouir et de fédérer bien au-delà des différences.

Le handball demande le goût de l'effort, du collectif et du dépassement de soi.

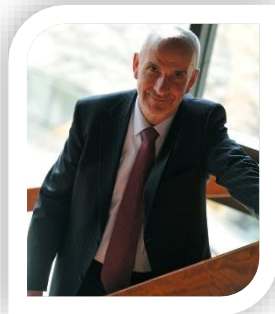
En Haute-Saône, le sport pratiqué par tous a toute sa place et il contribue à faire évoluer le regard sur le handicap.

Le Conseil départemental accompagne les associations qui œuvrent pour encourager la pratique du sport et particulièrement du handball, dans ses politiques traditionnelles par le financement de postes d'éducateurs sportifs, d'infrastructures sportives et par le soutien aux compétitions d'envergure.

En Haute-Saône, le handball est la discipline la mieux représentée au niveau national avec 8 équipes, appartenant à 4 clubs différents, engagées en Championnats de France. Ce qui permet l'éclosion de jeunes au plus haut niveau international comme Laura GLAUSER, haut-saônoise et gardienne de l'équipe de France, vice-championne olympique à RIO en 2016.

Je souhaite saluer le travail de l'ensemble des bénévoles de l'Association Sports et Loisirs 70, organisateurs de l'événement, pour leur investissement à sa réussite. Leur expérience et leur implication permettront à tous, participants et spectateurs, de vivre un moment formidable.

Je vous invite à venir nombreux encourager les différentes équipes, et souhaite à tous une excellente compétition.



**Monsieur Yves KRATTINGER**

*Président du Conseil Départemental de Haute-Saône*

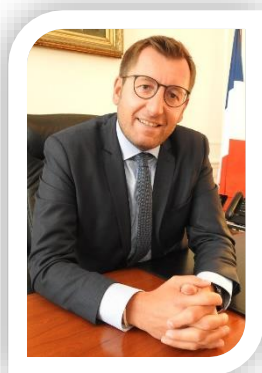


Ville de  
VESOUL

Elue ville la plus sportive de France en 2011, Vesoul n'a jamais démérité. Elle est toujours fière d'accueillir de grands événements sportifs comme, dernièrement, les championnats de France Cyclisme sur route ou le départ de la 6<sup>ème</sup> étape du Tour de France 2017. Chaque année, une multitude d'événements sportifs se déroulent sur notre territoire : le triathlon, la semaine de la pétanque, les courses de chevaux, ou « Courir pour des prunes ». Permettre l'accès de tous au sport est un beau défi qu'il nous appartient de relever collectivement.

Depuis 2014, le Handball Sport Adapté s'est implanté en Haute-Saône. En offrant à toute personne handicapée mentale ou psychique la possibilité de vivre la passion du sport de son choix, l'association Sportive et Loisirs de l'Adapéi présidée par Daniel Kuhn permet à tous de s'insérer dans le tissu associatif et de s'épanouir jusque dans des compétitions de haut niveau. C'est une fierté pour cette association qui concourra au 3<sup>ème</sup> Championnat de France de handball adapté du 2 au 4 février 2018 à Vesoul.

Une trentaine d'équipes réparties en trois divisions défendront leurs couleurs pour glaner le titre national. Du spectacle, du fair-play et de l'émotion, en résumé un rendez-vous enrichissant à ne pas manquer !



**Monsieur Alain Chrétien**  
*Maire de Vesoul et Président de la Communauté  
d'Agglomération de Vesoul*



### III. Bienvenue à Vesoul

L'histoire de ce tube mondial « Vesoul » démarre bel et bien dans la capitale de la Haute-Saône. En 1960, Jacques Brel passe une nuit à « La Bonne Auberge », ancien établissement d'hébergement qui était situé dans la ville de Vesoul. Après avoir passé la soirée en compagnie des clients et du personnel, il promet de réaliser un jour une chanson évoquant Vesoul. La ville a rendu à la chanson une place et un festival de musique.



Préfecture de la [Haute-Saône](#), la ville de [Vesoul](#) s'est développée dès l'époque romaine sur la colline de la Motte, jusqu'à devenir un important bassin industriel avec, notamment, le centre mondial des pièces détachées du constructeur automobile PSA Peugeot Citroën.

Vesoul est dotée d'un beau centre historique du moyen-âge, construit avec des pierres beiges et bleu-gris provenant de carrières voisines. C'est un peu plus de 16 000 habitants intra-muros et environ 35 000 en y incluant les communes de la communauté d'agglomération. Boucles vertes et autres circuits balisés maillent le territoire, pour découvrir l'une des régions les plus verdoyantes de France.

A pied, Vesoul se révèle en toute intimité. Depuis les rues et les ruelles qui s'étirent sur les flancs de la colline de la Motte, on découvre ses charmes intemporels : pierres ouvragées, façades élégantes, caves vigneronnes, cours et arrières-cours discrètes.

#### Et que visite-t-on à Vesoul ?

##### La Motte

Elle marque, de façon magistrale, le paysage vésulien. La Motte et sa chapelle culminent à 378 mètres d'altitude, veillant ainsi sur [Vesoul](#) et la vallée du Durgeon.

Au moyen-âge, c'est un château qui couronnait la butte calcaire de la Motte. Construit au X<sup>e</sup> siècle, il fut détruit en 1595, pendant les guerres de religion. Ce n'est qu'en 1854 qu'une chapelle fut édiflée au sommet de la Motte : elle fut construite après que Vesoul ait été épargné par une épidémie de choléra. Dédicée à la Vierge Marie, elle fut inaugurée le 09 août 1857.



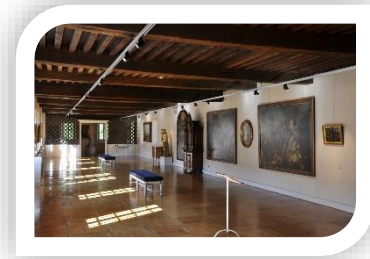
Elle fut détruite par un incendie en 1967 et reconstruite la même année. La Motte est aujourd'hui un lieu de promenade et de recueillement. Au sommet, une statue de la Vierge, haute de 3,50 mètres, est abritée par la Chapelle.

C'est encore aujourd'hui un lieu de pèlerinage, emprunté à l'occasion du Vendredi Saint et du 15 août. La montée de la Motte accueille également les sportifs tous les ans au mois d'avril pour « Les Foulées de la Motte ».

Le sommet de la butte offre une superbe vue sur Vesoul, les montagnes du Jura et des Vosges et même, par beau temps, sur les Alpes.

### Le Musée Georges-Garret

Le Musée Georges-Garret de Vesoul est, avant tout, consacré au peintre et sculpteur vésulien [Jean-Léon Gérôme](#) (1824-1904). Plusieurs salles lui sont consacrées, avec tableaux et sculptures. Exposition de collections de peintures et de sculptures : moyen-âge, renaissance et surtout XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles.



Le premier niveau du musée présente une très belle collection de [stèles](#) funéraires gallo-romaines, ainsi que les objets tirés de diverses fouilles en Haute-Saône (dont celles d'une importante [villa](#) du II<sup>e</sup> siècle de notre ère).

Le deuxième niveau a été créé en 1882, le musée est installé depuis 1981 dans un ancien couvent d'Ursulines du XVII<sup>e</sup> siècle.

Ce musée hébergé dans l'ancien couvent des Ursulines propose une muséographie en accord avec le lieu. Le premier étage est dédié aux expositions temporaires et à la section archéologique, regroupant de nombreux objets découverts en Haute-Saône. Au second, les beaux-arts sont à l'honneur, autour des œuvres du peintre natif de Vesoul : Jean-Léon Gérôme. À ce titre, il présente un « cachet » remarquable : de magnifiques plafonds en bois qui feront aussi de votre visite un voyage dans le temps.

### Le Jardin Anglais

Situé au cœur de Vesoul, il comporte 850 variétés d'espèces végétales pour 3 hectares de superficie. Bel écrin de verdure dans la ville. Il est devenu, depuis décembre 2013 le premier et unique jardin public remarquable de Franche-Comté. Ce label national vise à reconnaître et à valoriser la qualité de certains jardins, et témoigne des efforts faits pour leur présentation et l'accueil attentif du public.

Jardin à l'anglaise ou Jardin anglais signifie que le jardin doit comporter des chemins tortueux sans itinéraires prédéfinis, entourés de pelouse et de végétation, tout en combinant des espèces endémiques, c'est-à-dire qui ne se trouvent que dans notre région, avec des spécimens beaucoup plus rares.



Lieu de promenade apprécié des vésuliens, le Jardin Anglais renferme de nombreuses essences rares, et son origine remonte au XIX<sup>ème</sup> siècle.

Aujourd'hui ce jardin mêle les rocailles et les cascades, les parterres de fleurs, une roseraie... Le tout situé au bord de l'eau et ombragé par de nombreux arbres, dont certains sont des espèces rares. On pourra ainsi découvrir un mûrier blanc, un arbre de neige, un arbre aux mouchoirs, ou encore un arbre aux faisans.

Ce jardin anglais offre un cadre à la fois verdoyant et fleuri, etc. Chaque année, des massifs en mosaïculture sont mis en place. Des jeux sont installés pour les enfants (dernier aménagement de 2007, une nouvelle aire de jeux pour les personnes à mobilité réduite). Un jardin où on se promène en famille.



### Le Lac de Vesoul-Vaivre

À 3 km du centre-ville, le lac de Vesoul-Vaivre, d'une surface de 90 hectares, est un lieu de balade (ses 5 kilomètres de circonférence le rendent facilement accessible aux randonnées tranquilles en famille), d'activités nautiques en été, et d'observation, avec la présence d'une réserve ornithologique. Le Lac de Vesoul-Vaivre est un plan d'eau artificiel créé dans une vaste prairie qui existait de part et d'autre du Durgeon, dans l'objectif de réaliser des activités de loisirs nautiques en limite de zone industrielle.

A 3 km du centre-ville de Vesoul, c'est un lieu très apprécié de détente et de loisirs : activités nautiques, promenades à pied ou à vélo grâce au parcours pédestre de 5 km accessible à tous et faisant le tour complet du lac.

Cette promenade permet d'apprécier une diversité de milieux et de faire des observations d'espèces variées, en passant par la réserve de l'île aux oiseaux, par un observatoire avec un point de vue sur la plaine ou la vie paisible des vaches Highlands Cattles dans les prairies humides et les marais de la zone de biotope. Le site présente donc des intérêts variés qui amènent différents types de visiteurs à le fréquenter : les habitants de proximité, les sportifs pratiquants la course à pied, la voile ou le vélo, ainsi que les naturalistes et les pêcheurs.



### Le Sabot

Sur le rebord de la corniche calcaire, au nord de Frotey les Vesoul et face à la Motte, les vents, les pluies et le gel ont sculpté la roche en forme de sabot. L'imagination populaire, frappée par le travail de la nature, a inventé, pour l'expliquer, une légende.



Cette réserve est créée en 1981 pour préserver un ensemble composé de pelouses sèches et d'une falaise calcaire. Des moutons y paissent depuis 2000. Un parcours de 2 kilomètres permet d'apprécier la diversité des espèces, comme la vingtaine d'orchidées, les quelques 500 papillons nocturnes et autres oiseaux qui se développent dans la réserve.

*Légende : Le seigneur qui tenait le château de Montaigu, verrou de la vallée du Durgeon à quelques kilomètres au nord, partit pour la croisade. Il laissa sa jeune femme sous la garde de son chapelain et sous la protection de quelques jeunes bacheliers. Il était absent depuis déjà plusieurs mois, lorsqu'un soir un chevalier tout de noir vêtu et monté sur un cheval noir demanda l'hospitalité pour la nuit. On la lui accorda volontiers. A la veillée, il se révéla un conteur merveilleux qui, par sa verve, enchantait la châtelaine et ses gens, depuis longtemps habitués aux veillées moroses. On l'invita à repousser son départ. Les jours s'écoulaient et nul ne se lassait de l'entendre et lui-même semblait avoir oublié qu'il n'était que de passage. Un soir qu'il était seul avec la dame, il lui tint des propos très tendres, avec une telle ardeur qu'elle était sur le point de succomber au moment où, dans la vallée, retentit une sonnerie de trompettes. Le mari revenait opportunément de Terre-Sainte. Le diable, car c'était bien lui, n'eut que le temps de sauter par la fenêtre si vite que, dans son élan, il perdit sa chaussure. Elle tomba sur le rebord du plateau, où elle se pétrifia*

**C'est le Sabot de Frotey !...**

## IV. Venir à Vesoul



**Gymnase Jean Jaurès**  
53 rue Jean Jaurès  
70 000 VESOUL

### En avion

- Vesoul ne dispose pas d'un aéroport.  
L'aéroport international le plus proche est l'aéroport de Bâle-Mulhouse.

### En train / TGV :

- Une liaison ferroviaire directe est assurée depuis la gare Paris Est (PARIS).  
Vous pouvez ainsi rallier Vesoul en 3h15 en empruntant la ligne PARIS-BELFORT qui dessert les gares de Troyes et Chaumont.

### En voiture

- Vesoul est situé au croisement des nationales 19 (E54) et 57 (E23).
- **Depuis Paris**, prendre l'autoroute A5, sortie Langres, puis la RN19 jusqu'à Vesoul.
- **Depuis le Sud de la France**, prendre l'A6 en direction de Paris, A31 puis l'A36 à hauteur de Lyon en direction de Mulhouse, sortie Vesoul à hauteur de Besançon, puis direction Vesoul par la N57.

## V. Le Comité d'Organisation Local

**Président du COL**

**Daniel KUHN**

*Président de l'ASL 70*

FONCTION	CONTACT
Trésorier	Léa DORMOY
Secrétaire générale	Armelle DERID
Commission Médicale et Sécurité	Florent NOEL / Sébastien CHAUVET
Commission Sportive, Technique et Arbitrage	Serge THIEBAUD
Commission Restauration, Hébergement et Logistique	Christine FAIVRE
Commission Administration	Muriel PEREUR
Commission Animation	Patricia SIOURD / Sophie DEMARQUET
Commission Dotation et subventions	Daniel KUHN
Commission Communication et Audiovisuel	Amélie POIRIER
Commission Développement Durable	

Cadre Technique National Handball	Aurélie CHARASSE <i>aurélie.charasse@ffsa.asso.fr</i>
Commission Sportive Nationale Handball	Emilie VAIRON <i>emilie.sportadaptegard@gmail.com</i>



### COL France Handball 2018 ASL 70

6 rue des Bains  
Le Rialto  
70000 VESOUL  
0672874986 / vesoul2018hbsa@gmail.com

## VI. Le programme prévisionnel

### Vendredi 2 Février 2018

14h00 - 17h30	Accueil des délégations (gymnase Jean Jaurès)
18h00 - 19h15	Cérémonie d'ouverture (gymnase Jean Jaurès)
19h30 - 20h00	Réunion des entraîneurs et dirigeants (gymnase Jean Jaurès)
20h00 - 23h00	Repas (salle Parisot)

### Samedi 3 Février 2018

09h00 - 12h00	Matches de poules sur les 3 sites de compétition
11h30 - 14h00	Repas en fonction des matchs (salle Parisot)
14h00 - 18h00	Matches de poules sur les 3 sites de compétition
20h00 - 00h00	Repas de gala (salle Parisot)

### Dimanche 4 Février 2018

09h00 - 10h30	Matches de classement (Gymnases Michel Roy et Jean Jaurès)
10h30 - 11h45	Finales (gymnase Jean Jaurès)
12h00 - 12h30	Cérémonie protocolaire / cérémonie de clôture
13h00	Fin du championnat Distribution des paniers repas

*Ce programme est prévisionnel et est susceptible d'être modifié.*

## VII. Informations générales



Retour des inscriptions au plus tard le 5 Janvier 2018

### Accueil des délégations

L'accueil se fera sur le :

**Vendredi 2 février 2018 de 14h00 à 17h30**  
**Gymnase Jean Jaurès**  
**53 rue Jean Jaurès - 70000 Vesoul**

Toutes les délégations devront se présenter durant cette tranche horaire.

A cette occasion, il sera remis l'ensemble des documents relatifs aux épreuves, à la restauration, et les cadeaux de bienvenue.

Une vérification sera faite à partir des listes d'inscriptions : engagements pour la compétition, nombre de repas, certificat médical si contre-indication notée sur la licence de la saison en cours.

**Sans présentation des licences compétitives 2017 - 2018, les sportifs ne pourront pas participer à la compétition.**

**Au moins un responsable de l'association doit être en possession d'une licence dirigeant bénévole Sport Adapté. Son numéro est à renseigner sur la fiche association et sur les fiches d'engagement. Sans licence FFSA, aucune réclamation ne sera autorisée et l'accès aux zones techniques sera interdit.**

**Les sportifs ayant une contre-indication médicale présente sur leur licence devront automatiquement présenter un certificat médical FFSA de non contre-indication de la pratique du Handball en compétition.**

Le jour de l'arrivée des délégations, les sportifs et les accompagnateurs s'engagent à se conformer au règlement sportif FFSA et au programme de la manifestation tels que précisés dans le dossier d'accueil fourni par le Comité d'Organisation Local.



## Restauration

Il est fortement conseillé d'aller manger dès la fin des épreuves de vos sportifs pour éviter l'attente. Une rotation des repas sera faite en fonction des rencontres et sera communiquée dès le vendredi soir.

Le déjeuner du samedi sera servi de 11h30 à 14h00 à la :

**Salle Parisot  
Place Pierre Renet - 70000 VESOUL**

Le repas et la soirée Festive du samedi soir à partir de 20h.

Les paniers repas du Dimanche midi seront distribués le Dimanche à 13h00, après la remise des récompenses qui aura lieu au:

**Gymnase Jean Jaurès  
53 rue Jean Jaurès - 70000 VESOUL**

## Hébergements

Une liste d'hôtels est fournie en annexe de ce dossier afin que les associations les contactent elles-mêmes pour réservation.



**Attention, peu d'hôtels sont disponibles en raison d'un événement culturel important se déroulant aux mêmes dates que le championnat de France (Festival International du Cinéma d'Asie).**

Le COL propose des hébergements collectifs.

Grâce à un partenariat avec les lycées Belin et Pontarcher, nous sommes en mesure de vous proposer un hébergement à un tarif avantageux à proximité des lieux de compétition et de restauration (détail en page du présent dossier).

## Equipe médicale

Une équipe médicale sera présente sur le lieu de la compétition.

Afin de permettre une intervention efficace de l'équipe médicale, les accompagnateurs devront être en possession des **ordonnances des traitements en cours des sportifs**.

## Transport

Les organisateurs n'assureront aucun transport. Merci à vous d'anticiper votre venue.

## VIII. Précisions techniques

La réglementation FFSA et modalités de qualification au championnat de France seront appliquées. Le règlement Handball FFSA est disponible sur le site internet fédéral : <http://www.ffsa.asso.fr> dans la rubrique « informations sportives - documents sportifs » et sur « l'espace club ».

En cas de contestation, une commission d'appel sera présente. Elle sera composée des personnes suivantes :

- Le représentant du président sur le championnat,
- Le juge arbitre ou un représentant des arbitres,
- Un membre de la CSN.



**Les nouvelles classifications entreront en vigueur avec le nouveau règlement Handball FFSA à l'occasion de ce championnat. Vous trouverez dans le dossier d'inscription une fiche d'engagement par classe.**

### Modalités d'inscription

Le championnat de France Handball relève du règlement Handball FFSA.

**Peuvent participer au Championnat de France Handball FFSA, les sportifs ayant une licence compétitive FFSA pour la saison sportive 2017 – 2018.**

**Tout sportif ne présentant pas sa licence, comme le stipule la réglementation, se verra refuser l'accès à la compétition.**

Un contrôle des licences de la saison en cours aura été fait sur internet, mais les sportifs doivent être en mesure de présenter leur licence à l'accueil.

**Chaque association doit désigner un entraîneur officiel licencié FFSA seul habilité à accéder à la réunion technique ainsi qu'aux zones techniques de la manifestation.**

Pour la participation au Championnat de France Handball, la fiche d'inscription par équipe doit être validée par le président de la Ligue Régionale et le Président du comité Départemental Sport Adapté.

**Elle devra également spécifier le nom, la qualité et les coordonnées du technicien certifiant les engagements.**

Le retour des dossiers devra s'effectuer au plus tard le **5 Janvier 2018**. Au-delà de cette date le Comité d'Organisation Local n'acceptera aucune inscription.

Les sportifs ne seront officiellement inscrits qu'à réception du dossier d'inscription dûment complété et accompagné des frais d'inscription. La personne, qui inscrit les sportifs, a la charge de transmettre l'ensemble des modalités de participation aux personnes qui accompagnent les sportifs pendant le championnat.

### Désistement

Aucun remboursement ne sera effectué après le **5 Janvier 2018** sauf sur présentation d'un certificat médical justifiant de l'impossibilité pour le sportif de se rendre sur le lieu de la compétition.

### Réunion Technique

Une réunion d'information animée par le référent championnat de France de la CSN Handball – Emilie VAIRON – et le Cadre Technique Nationale de la discipline – Aurélie CHARASSE- est programmée le :

**Vendredi 2 février à 19 heures 30**  
**Salle de réunion du gymnase Jean Jaurès**

Un entraîneur de chaque délégation devra être présent à cette réunion, et signer la liste d'émargement fournie par le COL. Le fonctionnement et les horaires définitifs de compétition seront communiqués au cours de la réunion. En conséquence, ceux-ci s'engagent à présenter leurs sportifs à l'heure indiquée.

Si vous souhaitez obtenir des réponses précises sur le plan technique autre que celles annoncées, veuillez à adresser vos questions préalablement à ***emilie.sportadaptegard@gmail.com***.

### Règlementation

Le championnat de France handball sport adapté se déroule en plusieurs étapes, qualification sur le tournoi de son secteur géographique:

- Tournoi qualificatif    Secteur Sud Est le Dimanche 17 Décembre à Lorient (07)
- Tournoi qualificatif    Secteur Sud Ouest le Samedi 16 Décembre à Manduel (30)
- Tournoi qualificatif    Secteur Nord-Ouest le Samedi 16 Décembre à Arpajon et Egly (93)
- Tournoi qualificatif    Secteur Nord-Est le Samedi 16 Décembre à Auxerre (79)

	Classe équipe ABC (Joueurs de la classe AB-BC)	Classe équipe BCD (Joueurs de la classe BC-CD)
Plan offensif	<p><b>Individuellement</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>reconnaître le statut de son équipe</li> <li>être en capacité d'interagir dans des relations simples</li> <li>avoir la volonté d'être acteur avec le ballon en main, d'atteindre la cible</li> </ul> <p><b>Collectivement</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>jeu organisé, centré autour du ballon mais avec intention d'aller atteindre la cible</li> <li>initiatives de tirs, mais pas toujours dans des conditions « optimales »</li> <li>interactions simples entre les joueurs (1-2)</li> </ul>	<p><b>Individuellement</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>reconnaître et anticiper le changement de statut</li> <li>être en capacité d'interagir dans des relations complexes (avec plusieurs partenaires)</li> <li>avoir la volonté être acteur avec ou sans ballon (se démarquer)</li> <li>faire progresser le ballon le plus rapidement vers le but adverse (élaboration de choix stratégiques : passe ou dribble)</li> <li>reconnaître des situations optimales de tir</li> </ul> <p><b>Collectivement</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>montées de balle optimales (étagement /écartement appliquées)</li> <li>mise en place de stratégies en attaque placée (reconnaissance et placement aux postes)</li> <li>mise en place de stratégies collectives favorisant les actions de tirs</li> <li>interactions élaborées entre les joueurs (3 joueurs et plus)</li> </ul>
Plan Défensif	<p><b>Individuellement</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>chercher à récupérer le ballon ou à protéger sa cible</li> <li>avoir la volonté d'agir sur le porteur de balle</li> </ul> <p><b>Collectivement</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>jeu centré autour du ballon ou exclusivement autour de la zone</li> </ul>	<p><b>Individuellement</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>chercher à récupérer le ballon et à protéger sa cible</li> <li>gêner efficacement le porteur de balle (placement/bras)</li> <li>anticiper sur des non porteurs de balle (interceptions)</li> </ul> <p><b>Collectivement</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>savoir mettre en place un système défensif sur tout terrain mais aussi sur zone</li> </ul>

Disqualification directe ou carton rouge : sanctionne un joueur ayant reçu 3 exclusions temporaires de 2 minutes ou ayant commis un acte antisportif ou faute grave. Cette sanction entraîne une exclusion définitive du joueur, mais remplaçable 2 minutes après son exclusion.

Deux types de disqualifications : avec ou sans rapport de l'arbitre suivant la gravité de la faute.

### Temps de jeu

Nb de matches	1	1	2	2	3	3	4 et +	4 et +
Classes équipes	ABC	BCD	ABC	BCD	ABC	BCD	ABC	BCD
Durée du match en min	2 x 20	2 x 25	2 x 15	2 x 20	2 x 12	2 x 15	2 x 8	2 x 10
Mi-temps en min	10	10	8	8	6	6	4	4
Nb de temps morts	3	3	2	2	2	2	2	2

Lorsque les équipes disposent de 3 temps morts (1 match par jour) :

- Pour utiliser 2 temps morts d'affilée, il est indispensable que l'équipe adverse ait touché la balle entre les deux temps morts
- Il est interdit de poser 3 temps morts sur une mi-temps, ainsi que 2 temps morts sur les 5 dernières minutes de fin de match

### Titres délivrés

- Champion de France Sport Adapté classe ABC (joueurs AB + BC)
- Champion de France Sport Adapté classe BCD (joueurs BC + CD)

### Composition des équipes

Une équipe se compose de 12 joueurs ou joueuses au maximum inscrits sur la feuille de match pour la classe équipe BCD et de 10 joueurs pour la classe équipe ABC.

Pour la pratique « féminine », le nombre de joueurs limité sur la feuille de matchs sera de 7.

Sur la feuille de match peuvent être inscrits quatre officiels licenciés FFSA dont un responsable d'équipe (seul autorisé à manager l'équipe). **Seules les personnes inscrites sur cette feuille de marque et licenciées FFSA peuvent donc prendre place sur le banc d'équipe.**

## Catégories

Les équipes sont divisées en deux catégories :

- Equipes féminines (F),
- Equipes masculines ou mixtes (M).

- **Equipes mixtes**

Quel que soit le nombre de joueuses féminines qui la compose, une équipe est affectée dans la catégorie masculine dès qu'un joueur masculin en est membre : d'où l'appellation "masculins".

- **Equipes féminines**

Afin de développer la pratique du sport féminin en handball sport adapté, il est proposé une offre de pratique catégorie « Féminine ». La réglementation sera celle correspondante à l'engagement de la classe équipe mais le jeu se fera sur une surface réduite (terrain de basket-ball) avec un effectif également réduit (3+1GB).

## Catégories d'âges

Le championnat de France est uniquement ouvert pour la catégorie + de 18 ans :

Catégories	2017/2018
18 ans et +	Nés en 1999 et avant

### Catégorie moins de 18 ans

Une demande de sur-classement est possible pour la catégorie séniors pour **tous les joueurs de la catégorie moins de 18 ans** ayant une autorisation médicale.

**Le joueur qui demande le sur-classement doit présenter un certificat médical visé par un médecin possédant la spécialité « médecine du sport ». Le médecin devra faire figurer la mention « sur-classement autorisé pour la compétition en handball ».**

## Tenues sportives

La tenue sportive est composée de :

- un short ;
- un maillot manche courte (tee-shirt) numéroté devant et derrière ;
- un sous-vêtement de protection (coquille pour les gardiens) ;
- nombre de tenues : il est recommandé que chaque équipe possède deux jeux de tenues de couleurs différentes (une claire et une foncée). C'est une obligation pour les rencontres interrégionales et nationales.



**A renvoyer au COL avant le 5 Janvier 2018**

Championnat de France Handball Sport Adapté  
6 rue des Bains - Le Rialto - 70000 VESOUL  
0672874986 / vesoul2018hbsa@gmail.com

N° Affiliation :	Nom de la région :
Adresse :	
Nom et numéro de licence d'un des responsables de la délégation (obligatoire pour accès zones techniques) :	
Tél. :	Mail. :

### NOTE AUX RESPONSABLES DE DELEGATIONS

Merci de nous tenir informés du nombre de joueurs concernés éventuellement par les repas sans porc et cuisinés sans alcool afin que nous puissions en tenir compte.

PRESTATION	PRIX/PERS	NOMBRE	MONTANT
<b>Formule 1 -- Sportif</b> Inscription au championnat sans forfait restauration	35 €		
<b>Formule 2 – Sportif</b> Inscription au championnat avec forfait restauration du vendredi soir au dimanche midi (hors petit déjeuner)	75 €		
<b>Formule 3– Sportif</b> Inscription au championnat avec forfait restauration et hébergement du vendredi soir au dimanche midi (avec petit déjeuner)	105 €		
<b>Formule 1 -- Encadrant</b> Inscription au championnat sans forfait restauration	15 €		
<b>Formule 2 – Encadrant</b> Inscription au championnat avec forfait restauration du vendredi soir au dimanche midi (hors petit déjeuner)	55 €		
<b>Formule 3 -- Encadrant</b> Inscription au championnat avec forfait restauration et hébergement du vendredi soir au dimanche midi (avec petit déjeuner)	85 €		
Aucun remboursement ne sera effectué après la date de clôture des inscriptions, sauf sur présentation d'un certificat médical justifiant de l'impossibilité pour le sportif de se rendre sur le lieu de la compétition			<b>TOTAL</b>

Par chèque bancaire ou postal à l'ordre du **COL Championnat de France Handball**

Ci-joint le règlement complet par chèque d'un montant de : .....euros

N° de chèque : .....de la banque : .....

Date

Signature

**A renvoyer au COL avant le 5 Janvier 2018**

Championnat de France Handball Sport Adapté

6 rue des Bains - Le Rialto - 70000 VESOUL

0672874986 /vesoul2018hbsa@gmail.com

N° Affiliation :	Nom de la région :
Nom et numéro de licence du responsable délégation ( <u>obligatoire pour être sur les terrains</u> ) :	
Téléphone :	

Féminin

Masculin ou Mixte

Sportif	N° Licence	Nom Prénom	Date de naissance	Sexe	Date et lieu qualification
1					
2					
3					
4					
5					
6					
7					
8					
9					
10					
Officiel					
Officiel					
Officiel					
Officiel					

**Joindre la fiche de résultat de l'épreuve qualificative. Merci de l'envoyer pour signature en double exemplaire à votre Ligue.**

Si la mention « avec contre-indication » apparaît sur la licence, le sportif doit être en mesure de présenter un certificat médical de non contre-indication de pratique en compétition du Handball.

Signature du Président :

Visa de la région

Signature du Président :

Visa du Département

Nom et coordonnées du technicien certifiant les engagements ci-dessus (obligatoire) :

**A renvoyer au COL avant le 5 Janvier 2018**

Championnat de France Handball Sport Adapté

6 rue des Bains - Le Rialto - 70000 VESOUL

0672874986 /vesoul2018hbsa@gmail.com

N° Affiliation :	Nom de la région :
Nom et numéro de licence du responsable délégation ( <u>obligatoire pour être sur les terrains</u> ) :	
Téléphone :	

Féminin

Masculin ou Mixte

Sportif	N° Licence	Nom Prénom	Date de naissance	Sexe	Date et lieu qualification
1					
2					
3					
4					
5					
6					
7					
8					
9					
10					
Officiel					
Officiel					
Officiel					
Officiel					

**Joindre la fiche de résultat de l'épreuve qualificative. Merci de l'envoyer pour signature en double exemplaire à votre Ligue.**

Si la mention « avec contre-indication » apparaît sur la licence, le sportif doit être en mesure de présenter un certificat médical de non contre-indication de pratique en compétition du Handball.

Signature du Président :

Visa de la région

Signature du Président :

Visa du Département

Nom et coordonnées du technicien certifiant les engagements ci-dessus (obligatoire) :

## IX. Demande de dérogation individuelle

*Merci d'envoyer cette fiche pour signature en double exemplaire à votre Ligue qui la transfèrera à la CSN de la discipline.*

Je soussigné(e) .....  
**agissant en mon nom**, demande dérogation pour participer au championnat de France Handball,  
 pour le motif suivant :

Je soussigné(e) .....  
**représentant légal de** ....., **agissant en son nom**, demande dérogation pour participer au championnat de France Handball pour le motif suivant :

- Sur-classement
- Absence de compétition qualificative régionale sur la saison en cours
- Absence pour raison médicale lors de la compétition qualificative  
 (merci de nous fournir le Certificat médical daté et signé par le médecin)
- Autre motif.....

Visa et signature responsable association	Visa et signature Président de la Ligue	Visa et nom de la CSN

### Nom, qualité et coordonnées du certificateur :

#### Avis du certificateur

- Favorable
- Réservé
- Défavorable

#### Commentaires

#### Avis définitif de la CSN

- Favorable
- Réservé
- Défavorable

#### Commentaires

## X. Demande de dérogation par équipe

*Merci d'envoyer cette fiche pour signature en double exemplaire à votre Ligue qui la transfèrera à la CSN de la discipline.*

Je soussigné(e) ..... **représentant de l'association**  
demande dérogation pour que l'équipe .....  
participe au championnat de France Handball, pour le motif suivant :

- Sur-classement
- Absence de compétition qualificative régionale sur la saison en cours
- Absence pour raison médicale lors de la compétition qualificative  
(merci de nous fournir le Certificat médical daté et signé par le médecin)
- Autre motif.....

Visa et signature responsable association	Visa et signature Président de la Ligue	Visa et nom de la CSN

### Nom, qualité et coordonnées du certificateur :

#### Avis du certificateur

- Favorable
- Réservé
- Défavorable

#### Commentaires

#### Avis définitif de la CSN

- Favorable
- Réservé
- Défavorable

#### Commentaires

## XI. Autorisation médicale

Je soussigné(e) .....

**agissant en mon nom**, autorise :

Le médecin du championnat de France Handball à prendre toutes les décisions utiles en cas de maladie ou d'accident.

Cette autorisation pourra être révoquée à tout moment par mes soins et par écrit.  
La présente autorisation est personnelle et incessible.

Fait à ..... Le.....

**Signature**

Je soussigné(e).....

Représentant légal de....., agissant en son nom, autorise :

Le médecin du championnat de France Handball à prendre toutes les décisions utiles en cas de maladie ou d'accident.

Cette autorisation pourra être révoquée à tout moment par mes soins et par écrit.  
La présente autorisation est personnelle et incessible.

Fait à ..... Le.....

**Signature**



## XII. Fiche récapitulative

Les équipes ne seront officiellement inscrites qu'à la réception du dossier d'inscription dûment complété et accompagné du règlement total des frais d'inscriptions.

Le responsable de la délégation doit remplir, sur les fiches, la totalité des champs demandés.

**COL France Handball 2018**  
**Championnat de France Handball Sport Adapté**  
**6 rue des Bains - Le Rialto - 70000 VESOUL**  
**0672874986 / vesoul2018hbsa@gmail.com**

**Pièces à joindre obligatoirement au dossier d'inscription pour qu'il soit enregistré :**

Cochez les cases pour ne rien oublier!

**Pour le 5 Janvier 2018 :**

- La fiche d'inscription « Association »
- La participation financière (règlement complet avec numéro d'association au dos du chèque)
- La fiche d'engagement
- La fiche de résultat de l'épreuve qualificative (ou dérogation validée par la CSN)**
- Fiche d'autorisation d'hospitalisation

**A avoir sur soi impérativement (sur le site de compétition):**

- Photocopies de la carte de sécurité sociale + mutuelle (une par sportif)
- Le certificat médical en cas de non contre-indication mentionnée sur la licence**
- Ordonnance pour les traitements en cours**

**Tout sportif ne présentant pas sa licence comme le stipule la législation se verra refuser l'accès à la compétition.**

PS : La personne qui inscrit les sportifs a la charge de transmettre l'ensemble des modalités de participation aux personnes qui accompagnent les sportifs pendant le championnat.

**Tout dossier incomplet sera mis en attente et non traité.**

## XIII. Hébergement

**Attention, peu d'hôtels sont disponibles en raison d'un événement culturel important se déroulant aux mêmes dates que le championnat de France (Festival International du Cinéma d'Asie).**

NOM ET COORDONNES
<p><b>HOTEL DU LION</b> 4 Place de la République, 70000 Vesoul. 03 84 76 54 44</p>
<p><b>EUROTEL</b> 2 Impasse Bali air, 70000 Vesoul. 03 84 75 49 49</p>
<p><b>AIR HOTEL</b> Rue des craies, ZC Oasis, 70000 Pusey 03 84 75 01 02</p>
<p><b>GRAND HOTEL DU NORD</b> 7 rue de l'aigle noir, 70000 Vesoul. 03 84 75 02 56</p>
<p><b>IBIS</b> Rocade Ouest - Rue Jean-Georges Girard, 70000 Vesoul. 03 84 76 00 00</p>
<p><b>HOTEL F1</b> Rue Gaston Vichard Le Grand Misselot, 70000 Vesoul. 08 91 70 54 25</p>
<p><b>CHATEAU D'EPENOUX</b> 5 rue Ruffier d'Epenoux, 70000 Pusy-et-Épenoux. 03 84 75 19 60</p>
<p><b>HOTEL DU BALCON</b> 1Place 15 juin 1940, 70000 Combeaufontaine. 03084 92 11 13</p>
<p><b>HOTEL LE LURON</b> 92, Avenue de la République, 70200 Lure. 03 84 30 03 03</p>
<p><b>HOTEL DU LION VERT</b> 16 rue Carnot, 70300 Luxeuil-les-Bains. 03 84 40 50 66</p>
<p><b>MERCURE HEXAGONE</b> Avenue Labiénus, 70300 Luxeuil-les-Bains. 03 84 93 61 69</p>
<p><b>HOTEL LE BEAU SITE</b> 18, Rue Georges Moulimard, 70300 Luxeuil-les-Bains. 03 84 40 14 67</p>

**Le COL vous propose des hébergements collectifs à prix intéressants. Les tarifs n'incluent pas le petit déjeuner.**

Chaque participant devra se munir de son linge de lit : oreiller, taie, drap housse, alèse, sac de couchage ou autre.

L'accès aux hébergements sera réglementé (fermeture en journée). Il sera possible de laisser sur place ses effets personnels. Afin de se préparer pour la soirée de gala, l'accès au site sera ouvert de 18 heures à 19 heures 30.

La consommation d'alcool et de tabac est interdite sur l'ensemble des sites d'hébergement. Les délégations veilleront à restituer les sites d'hébergement dans un parfait état de propreté. En cas de dégradations, les frais de remise en état des locaux seront facturés aux équipes concernées.



**Merci de remplir cette feuille et de nous la retourner afin de réserver votre hébergement via la COL.**

#### Hébergement

Description	Nb d'hommes	Nb de femmes	Nb de nuits
Hébergement collectif			

#### Petit déjeuner

Description	Nb P.D. samedi 03/02	Nb P.D. dimanche 04/02
Petit déjeuner collectif		



## Partenaires institutionnels



## Partenaire principal FFSA



malakoff médéric

## Partenaires locaux

